

Au fil de la Meuse

Histoire - Patrimoine - Culture

***Au nom de quel avenir peut-on sacrifier la mémoire ?
Tout ce qui n'est pas donné ou partagé est perdu !***

Webmaster :
Jacques Leclère

Editeur responsable :
Willy Clarinval

Hiver-Printemps 2020 - N°39

« Dinant, 1940-1944 ».

Il est frappant de constater, qu'à propos de cette période trouble, quasiment rien n'a été écrit sur Dinant. Il n'y a guère, et assez tard, que le livre-photos « Dinant 1940/1945 » de Jacques Olivier et Eddy Piot et les numéros spéciaux du Mosan de René Houbion. Bizarre...

Durant ces années sombres, Dinant est quadrillée par les nombreux services installés par l'occupant : Kommandantur, Feldgendarmarie, Soldatenheim, Werbestelle, Légion Wallonne, et les institutions publiques qu'il tente de contrôler (Commissariat d'Arrondissement, Justice, Police, Gare, Contrôle des carburants...). Soldats et officiers résident en ville, essentiellement à l'Hôtel des Ardennes. En 1942, la sinistre Gestapo arrive à Dinant et investit l'Hôtel des Postes. Le pont est gardé en permanence et le soir le couvre-feu sévit.

Cela n'a pas empêché la Résistance, dans toutes ses composantes (actions, renseignements, filières d'évasion...) d'y être active. Une véritable prouesse, que certains payèrent de leur vie.

La question est dès lors : pourquoi ses différents membres, en particulier ses chefs, ont-ils très peu dit, et surtout rien écrit ? Se sentaient-ils soutenus à le faire ?

En fonction des éléments que nous tentons de réunir, il semble que dès que les réjouissances de la Libération se soient éloignées, le ressenti d'une partie non négligeable de la population à l'égard des différents mouvements de la Résistance ait bien changé... En témoigne l'article affligeant d'Adrien Le Boulengé dans l'hebdomadaire dinantais L'HORIZON du 3/12/1944, intitulé « La Résistance » (nous en reparlerons !).

Si vous détenez quelque document concernant un membre de votre famille ayant fait partie de la Résistance, n'hésitez pas à nous en transmettre copie. Nous tenterons de réparer bien des « oublis » !

Clarival Willy

DINANT, 1940-1944 - 1	PHOTOS COLLECTION J.PONCELET - 5	APPEL AUX LECTEURS- 9	DE QUEL ÉVÉNEMENT S'AGIT-IL ? 13
PHOTOS COLLECTION J.PONCELET - 2	PHOTOS COLLECTION J.PONCELET - 6	PHOTOS INHABITUELLES - 10	ENCORE DES PHOTOS INSOLITES - 14
PHOTOS COLLECTION J.PONCELET - 3	PHOTOS COLLECTION J.PONCELET - 7	PAGE PICTURALE- 11	ARTISTES MÉCONNUS - 15
PHOTOS COLLECTION J.PONCELET - 4	LE DROIT DE VOTE - 8	SOUVENIR DE LA CHUTE DU ROCHER- 12	SASSERATH -16

PHOTO COLLECTION PIERRE BRICHET -17

Réalisé par les bénévoles du groupe de travail de l'association « Au fil de la Meuse ».

Toute reproduction de l'entièreté ou d'une partie de ce mensuel doit faire l'objet d'une demande écrite via le mail du webmaster : fn618769@skynet.be !

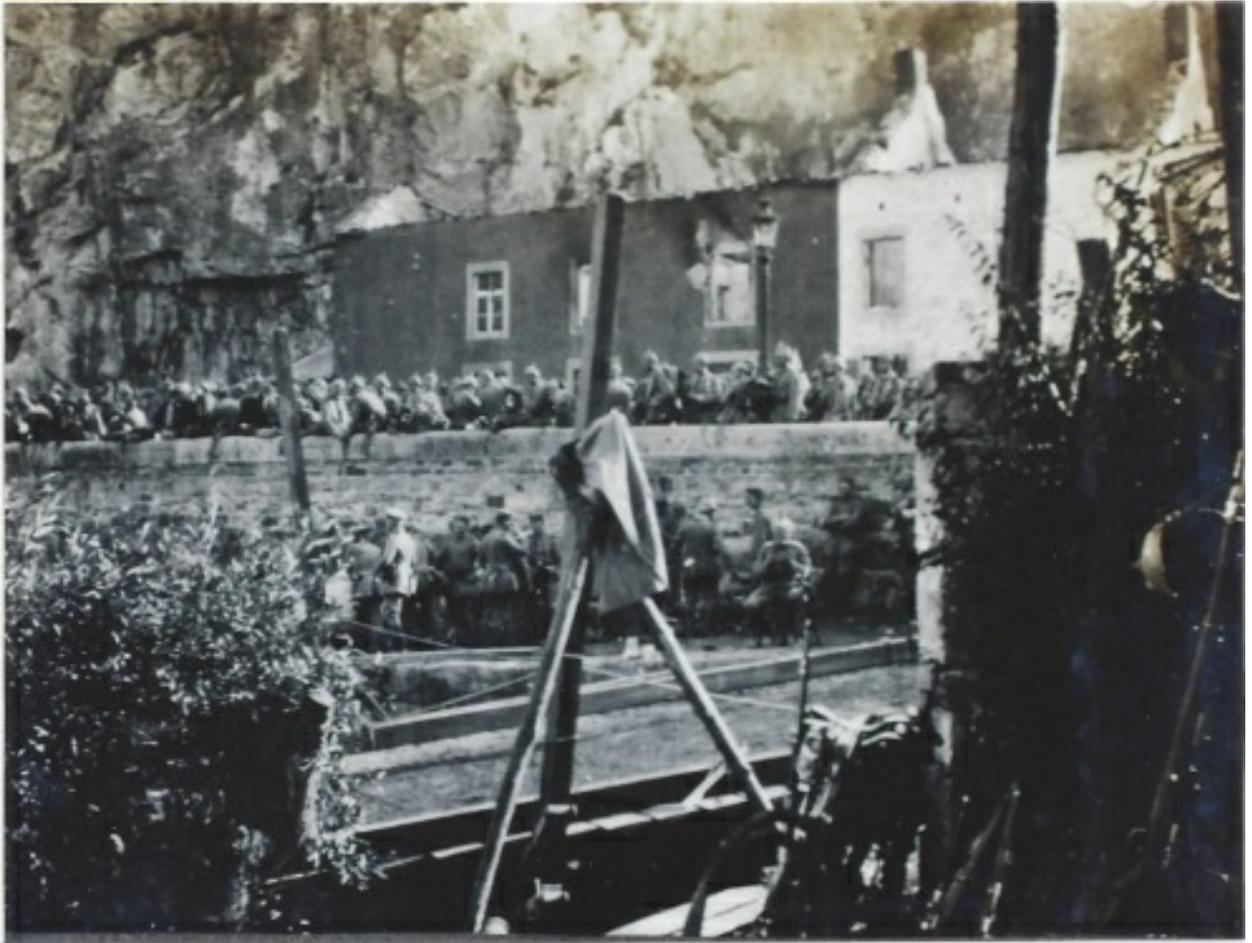
Les photos de Jacques Poncelet.

Il y a des cartes postales et des photos plus intéressantes les unes que les autres. C'est notamment le cas pour celles qui touchent Dinant en ce que la ville a dû subir en 1914.

Voici donc celles relatives à la dernière acquisition de Jacques Poncelet. Nous le remercions de mettre à chaque fois à notre disposition certaines pièces de sa prodigieuse collection. Et de participer ainsi à une information à laquelle tout un chacun a droit.



Les photos de Jacques Ponczelt.



Les photos de Jacques Ponezlet.



Les photos de Jacques Poncelet.



Les photos de Jacques Ponclet.



Les photos de Jacques Poncelet.



Endroits où la Consultation Royale se tenait

CONSULTATION POPULAIRE DU 12 MARS 1950 AU SUJET DE LA QUESTION ROYALE

Province de NAMUR — VILLE de DINANT	Arrondissement électoral de DINANT —	Canton électoral de DINANT —	LOCAL OU VOUS DEVEZ VOTER : Ecoles centrales salle de gymnastique
---	---	---	--

Désignation de l'électeur : nom, prénoms, domicile, rue et numéro, naissance, lieu et date

1707	FOCAN Gabrielle. Célibataire.	C	Rue St-Pierre, 32. Avant 1948.	Dinant, 13-3-1922.
------	--------------------------------------	---	---------------------------------------	--------------------

M.,

Nous avons l'honneur de vous prier de vous rendre, muni de la présente lettre de convocation, le **dimanche 12 mars 1950**, entre 8 heures du matin et 1 heure de l'après-midi, au local où doit se réunir la section électorale à laquelle vous appartenez d'après le tableau de répartition ci-dessous et dont le numéro est indiqué en marge de la présente, pour répondre par « OUI » ou par « NON » à la question suivante :

Etes-vous d'avis que le Roi Léopold III reprenne l'exercice de ses pouvoirs constitutionnels ?

La Chambre des Représentants a, en séance du 7 février 1950, adopté la motion suivante :

« La consultation populaire est relative uniquement à l'opportunité de la reprise par le roi Léopold III de ses pouvoirs constitutionnels.

» La question posée ne porte ni sur le principe de la monarchie constitutionnelle ni sur la nature des pouvoirs du Roi, ni sur la continuité de la Dynastie, ni sur la manière dont l'armée belge s'est comportée en 1940 ».

Veillez, M., accuser réception de la présente lettre de convocation en apposant, sur le récépissé ci-dessous, votre signature précédée de l'indication de la date à laquelle la convocation vous aura été remise.

Le Secrétaire,
Hubin Georges

PAR LE COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS :

Le Bourgmestre,
Sasserath Léon.

REPARTITION DES ELECTEURS EN SECTIONS DE VOTE

Numéro d'ordre	N° d'ordre des sections ou bureaux de vote (1)	COMPOSITION DE LA SECTION	LOCAL assigné à la section pour le vote
1	1	de A à COLLARD inclus	Hôtel de Ville, salle n° 11
2	2	de COLLE à FABRY inclus	Hôtel de Ville, salle n° 19
3	3	de FADEUR à HUBAILLE inclus	Ecoles centrales, salle de gymnastique
4	4	de HUBERT à MASSIN inclus	Ecoles centrales, 1er étage
5	5	de MASSON à ROBERT inclus	Ecole Moyenne, salle de gymnastique
6	6	de ROBILLARD à Z.	Ecole Moyenne, fond de la cour

Appel aux lecteurs...

* Quartier " - Anseremme - " Quartier *
* St Pierre St Nicolas *

* R E V E I L L O N *
* NOEL 1942 *
* ----- *
* Programme *
* ----- *
* Entrée : 20 H. précises (les retardataires seront *
* mis à l'amende) *
* 1. Vente billets tombola-surprise *
* 2. Souper *
* 3. Chants *
* 4. Jeux de société *
* 5. Sauterie *
* 6. Tirage tombola *
* Vestiaire : 1 H. précise (n'oubliez pas le tenan- *
* cier, s.v.p.) *
* Le présent programme tenant lieu de *
* carte d'invitation, on est prié de *
* le présenter à l'entrée. *
* - - *

Qui peut nous renseigner à propos de ce réveillon en pleine guerre ?

Photos inhabituelles, on reconnaîtra les endroits...



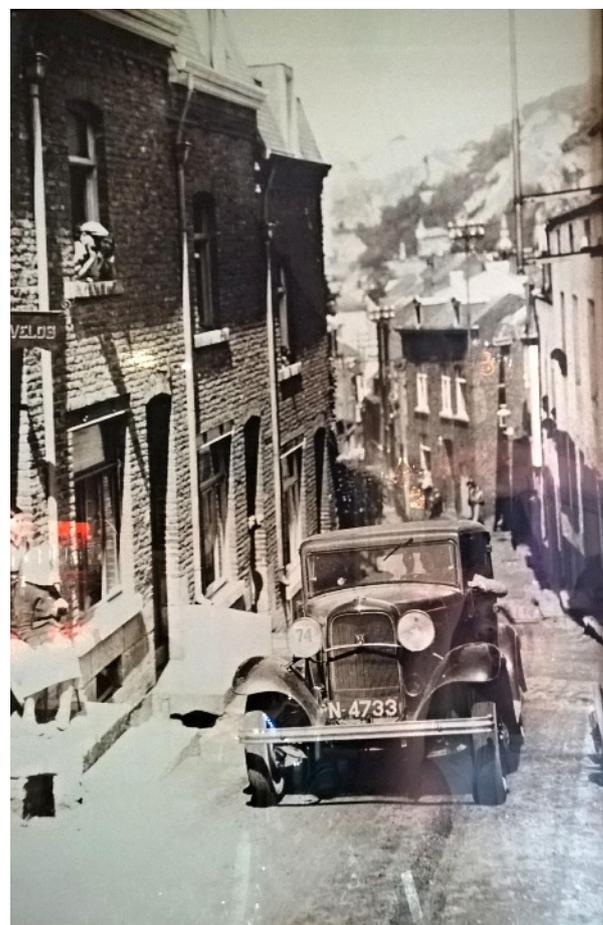
1942 - Souvenir de la Fancy-Fair de Dinant au profit des prisonniers



Derrière l'Institut Hydro-thérapique



Au Penant



Page picturale

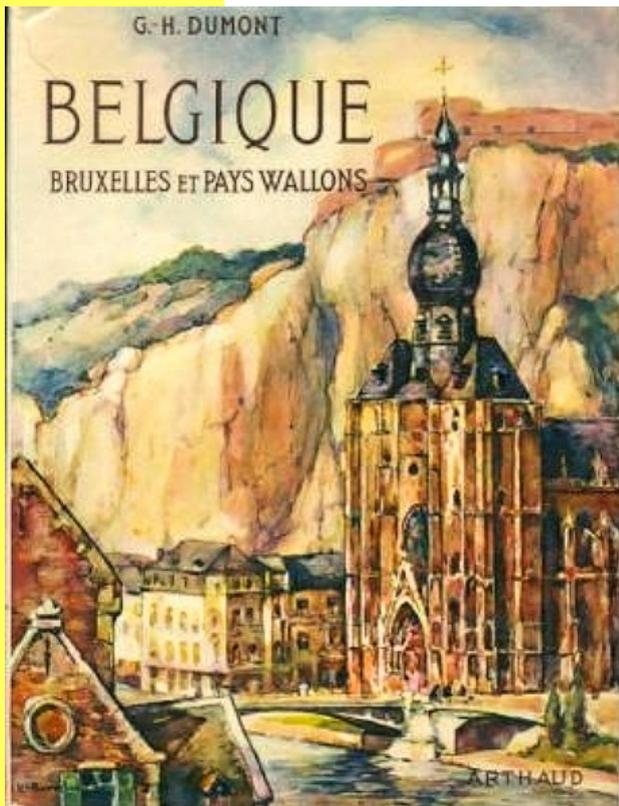


Illustration du livre de G-H. Dumont.

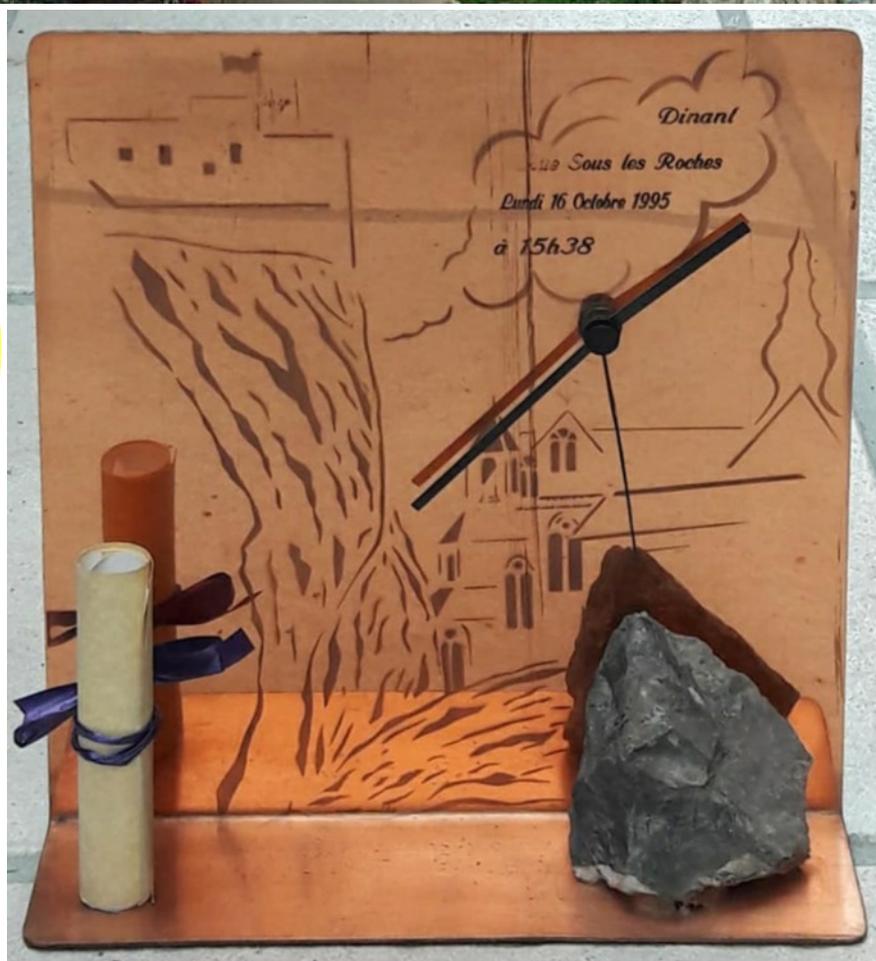


Oeuvre de J. Stoffels (20ème siècle): "Dinant, paarden met boer" (le fermier avec ses chevaux).



Bien belle grande huile sur toile (82 x 102 cm) de G. Maurice Hubin (1904-1982), "Le Rocher Bayard".

Souvenir de la chute du rocher à Dinant



CERTIFICAT D'ORIGINE

Le SYNDICAT D'INITIATIVE de la ville de DINANT certifie l'authenticité de ce fragment de pierre provenant de l'éboulement du rocher du lundi 16 octobre 1995 à 15 heures 38', rue Sous les Roches à DINANT.

Cacheté à la cire au nom de la Ville de DINANT, il est vendu au profit des commerçants et des particuliers sinistrés lors de cette catastrophe.

(Faint official stamp and text at the bottom of the certificate)

De quels événements s'agit-il?



Encore des photos insolites



A la statue de Patenier, une pyramide humaine, passe encore, mais des bovins!



Il y a quelque temps nous avons évoqué la statue d'un chat au faite de ce qui fut "Les Baguettes du Mandarin". Voici une bien belle photo avec à gauche Gérard Pozzi, à droite Jean-Pierre Maltier, et en arrière-plan Hervé Sizaire. Les deux derniers cités étaient les ouvriers du premier.

Artistes régionaux méconnus.

Bob Collet.

Le Mosan spécial bataille des Ardennes du 14/12/1984 mentionne cet artiste comme étant l'auteur, en fusains et huiles sur toile, de paysages, portraits, etc. Né en 1920 et décédé en 1963, il avait épousé une des filles de l'Hôtel Lebrun de Dinant. Ses parents tenaient un magasin de chaussures au n° 42 de la rue Sax. Nous vous renvoyons en annexes au petit article paru dans le Mosan et à la tête du G.I. qu'il a dessinée. L'hôtel Lebrun à Bastogne (parenté avec celui de Dinant ?) qui exposait certaines de ses œuvres n'existe apparemment plus. Nous faisons appel à votre mémoire, pour en savoir un peu plus. Merci.

A PROPOS D'UN ARTISTE DINANTAIS, TROP TOT DISPARU

La tête de G.I. reproduite en page 45 de notre magazine consacré à la Bataille des Ardennes, et signé Bob Collet est l'oeuvre de l'artiste dinantais Robert Collet.

Celui-ci était né à Dinant en 1920 et il est décédé à Anderlecht le 27 août 1963. Il était le fils d'Albert Collet et d'Eva Demblon, qui exploitaient un magasin de chaussures au n° 42 de la rue Sax à Dinant, où se situe actuellement le magasin « Charme ».

Il était le frère de Daniel (Dany) Collet et il avait épousé Mme Nicole Lebrun, soeur de Jean et Jules (décédé), propriétaires de l'Hôtel Lebrun au boulevard Churchill.

Après avoir effectué ses études primaires à l'Institut St-Perpète, dirigé à l'époque par les Frères des Ecoles Chrétiennes, il poursuivit ses études secondaires au Collège N.D. de Bellevue à Dinant.

Ensuite, il fréquenta l'Institut St-Luc à Bruxelles et la Cambre à Bruxelles, où il conquit son diplôme de dessinateur-architecte.

Il fut également pendant quelque temps collaborateur de l'architecte Georges Gilbert à Dinant (décédé lui aussi) et ensuite il fut dessinateur à la R.T.B. et aux établissements Jean Delens à Bruxelles.

Très doué pour le dessin, il a laissé plusieurs oeuvres : fusains, pastels, huiles, allant du portrait à des paysages de Dinant, de la Lesse, de la Semois, en passant par des oeuvres allégoriques.

L'Hôtel Lebrun à Bastogne possède de lui la tête de G.I. que nous reproduisons, un « jwo-jima » ardennais et une danseuse espagnole.

Malgré leurs qualités artistiques, les oeuvres de Bob Collet restent peu connues du grand public, c'est sans doute dommage...



Le « Forbotî » par Paul MOSTY



Collection J-Ch. GARIGLIANY

Le « Forboti »

Quand on reparle de Furore Teutonico.

« Furore teutonico diruta »

« Comme nos lecteurs le savent depuis longtemps, ce sont les Dinantais, vaillants «Copêres» qui érigeront la balustrade dont Louvain n'a pas voulu, et qui perpétuera le souvenir du crime allemand.

Pour ériger ce monument, il faut le nerf de la guerre et de l'architecture.

Les francs patriotes de Wallonie se sont mis à l'œuvre et recueillent vaillamment les fonds nécessaires. Dimanche, trois cercles wallons ont donné à « Patria » une soirée de gala, au profit du monument national et les Namurwès d'Saint Djilles, Sambre et Meuse, les Acclots ont fait merveille.

De la musique, des chœurs, de jolies piécettes écrites dans le plus savoureux dialecte. Ce fut très réussi, et le bourgmestre de Dinant, M. Sasserath, rappela en termes énergiques et vibrants, le but de l'œuvre entreprise: affirmer la vérité en face du mensonge tudesque; perpétuer — sans haine mais avec fermeté — un souvenir que tant d'insidieux efforts voudraient abolir.

Nous étions de cœur avec les vaillants Dinantais dimanche, et nous avons applaudi ce maieur qui veut que l'on se souvienne. Trop de veulerie, trop de compromissions ont passé, depuis vingt ans. On a trop faussé de valeurs et trop truqué de perspectives. Il est juste et nécessaire que de braves gens remettent les choses à leur place, de temps en temps. »

A épinglez dans le Pourquoi Pas n° 1025 du 23/3/1934

Sasserath et le nouveau casino.

Assurément, il est un des bourgmestres qui a apporté le plus à Dinant. Son action envers ses concitoyens en 1914 est mémorable.

Dans le « Pourquoi Pas » du 1/6/1928, on lit à son sujet :

« A Dinant.

L'excellent bourgmestre de Dinant, M. Sasserath, réalise vraiment le type du bon bourgmestre d'une ville de la province wallonne. Rondouillard, la panse honorablement incurvée, il a la poignée de mains cordiale et l'accueil affable ; beau parleur, il s'entend à exprimer avec finesse les espoirs de ses concitoyens et leur droit à un traitement spécial, vu les malheurs soufferts. La lettre que le président De Gheynst lui a apportée de la part de M. Jaspas a été fort bien accueillie par l'édilité dinantaise ; les vœux les plus sincères des journalistes vont aux Copêres, car il n'est pas de sort plus immérité et plus cruel que celui qui leur fut fait par les barbares de 1914.

Nous n'allons pas ici découvrir le nouveau Dinant, mais il est agréable et reconfortant de constater, chaque fois qu'on s'y retrouve, les progrès qui ont été accomplis dans la reconstruction et l'embellissement de la ville. Le nouvel établissement du Casino, confortablement, coquettement et même luxueusement aménagé, contient une salle de théâtre *moderne style* qui sert en même temps de salle de banquet et qui répond parfaitement à cette double destination.

Trois fois de suite, ses échos ont répété souhaits de bienvenue, félicitations, compliments de tous genres et bans de toute cordialité ».

(NB : « panse » figure bien dans le texte...)



Au pont de Dinant, une photo bien intéressante...

Pierre Bricet a été bien inspiré de prendre cette photo lors d'un chômage de Meuse.

Nous la considérons comme fort importante. Pourquoi ? Parce qu'elle nous montre un empierrement bien appareillé, et surtout à un endroit assez inattendu : à mi-distance du pilier central du pont et du bord du fleuve côté rive droite. Quelques mètres seulement en aval du pont. Il s'agit très vraisemblablement d'une partie du débarcadère que le professeur Marc Suttor cite comme étant le « profond rivage » dans son livre « Vie et dynamique d'un fleuve – La Meuse de Sedan à Maastricht (des origines à 1600) ». On consultera utilement l'annexe « B.Dinant » de la page 644. Plus en aval, on trouve le « rivage du marché », et en amont du pont, le « grand aploy ».

La présence de cet ouvrage réduit assez significativement la largeur du fleuve en-dessous du pont, qui était par ailleurs quelque peu décalé (un peu plus vers la Collégiale). Le chenal de navigation se trouvant rive gauche, en principe il n'y avait pas là de débarcadère. Se trouvait cependant là le chemin de halage. Ce que confirme Marc Suttor à la page 185 de son livre.

C.W.

